

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE (C.L.P) et n°1907/2006/CE (REACH)

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 – Identificateur du produit :

MIFOS

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Produit phytopharmaceutique.
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GRITCHE
La cafourche
491 rue Simone Veil
33860 VAL DE LIVEENNE
approgritche@gritche.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

➤ Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Classification : Sans classement

Pictogramme : -

Mentions de danger : -

2.2 – Éléments d'étiquetage

➤ Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Mentions de danger :

-

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection.

P501 : Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale.

Autres éléments d'étiquetage :

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

SPe8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeille et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison.

2.3 – Autres dangers

-

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

➤ *Classification et étiquetage selon le Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :*

Substance	Classification	Concentration
Phosphonates de potassium: Dipotassium phosphonate (K ₂ HPO ₃) – N° CAS 13492-26-7 Monopotassium phosphonate (KH ₂ PO ₃) – N° CAS 13977-65-6	-	Teneur nominale : 755 g/L (51.7% poids/poids) (équivalent à 504 g/L d'acide phosphonique)

4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des premiers secours

S'éloigner de la zone dangereuse

➤ **En cas de contact cutané :**

Rincer la peau immédiatement avec de l'eau et du savon.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contactez le centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.

➤ **En cas de contact avec les yeux :**

Garder les paupières ouvertes et rincer doucement et délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes.

Oter les lentilles de contact, le cas échéant, après les 15 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

➤ **En cas d'inhalation:**

Déplacer la victime et l'amener à l'air frais.

Si la personne a du mal à respirer ou ne respire plus, contacter immédiatement un médecin.

➤ **En cas d'ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou cette fiche de données de sécurité.

Ne pas faire vomir sauf avis contraire du centre anti-poison ou du médecin.

Ne rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser de la mousse, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone ou de l'eau en pulvérisation.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance

Produits de combustion dangereux : Oxydes de phosphore

5.3- Conseils aux pompiers

Port d'un appareil respiratoire autonome et de vêtements de protection appropriés.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evacuer la zone contaminée en cas de déversement accidentel ou d'incendie
Isoler la zone contaminée et interdire l'entrée de la zone à toute personne.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans les égouts, les canalisations, les fossés ou les cours d'eau.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Stopper la fuite si possible. Contenir le produit avec un matériel de rétention approprié. Aspirer tout ce qu'il est possible d'aspirer. Placer le produit récupéré dans un récipient fermé et correctement étiqueté en tant que fût à déchet. Stocker le fût dans une zone prévue à cet effet jusqu'à élimination.
Elimination : voir la section 13.

6.4- Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour les équipements de protections individuelles et la section 13 pour les conditions relatives à l'élimination.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conservé à l'écart des températures élevées ou autres sources de chaleur. Stocker à l'écart des matières oxydantes.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conservé uniquement dans le récipient d'origine. Conservé préférentiellement à des températures supérieures à 0°C. Conservé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conservé à l'écart des chlorates, nitrates et autres matières oxydantes.

7.3 – Utilisations finales particulières

Produit phytopharmaceutique – Réservé aux utilisateurs professionnels.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2- Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail pour éviter l'exposition.

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Préparer la bouillie dans un endroit bien ventilé.

Porter un appareil respiratoire en cas de mauvaise ventilation de la zone de travail.

PROTECTION DES MAINS :

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (néoprène ou nitrile).

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

PROTECTION DES YEUX :

Porter des lunettes de sécurité.

PROTECTION DE LA PEAU :

Porter une combinaison de travail (manches longues et pantalon long)

Les recommandations ci-dessus concernant le contrôle de l'exposition/la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT : Liquide transparent

COULEUR : Bleu

ODEUR : Aucune

POINT DE FUSION : Non applicable

POINT D'ÉBULLITION : Non requis, solution saline (>100°C)

POINT D'ÉCLAIR : Non requis, solution saline (>100°C)

PROPRIETES OXYDANTES : Pas de propriétés oxydantes

EXPLOSIVITE : Ce produit n'est pas explosif

PRESSION DE VAPEUR : Non applicable

DENSITE RELATIVE : 1.46

pH : 6.03

SOLUBILITE : Miscible dans l'eau. Le produit est une solution aqueuse.

COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU : Non applicable

VISCOSITE : 5.81 cSt (à 20°C), 3.36 cSt (à 40°C)

9.2- Autres informations

-

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité

Réagit avec des oxydants forts.

10.2- Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions de stockage recommandées.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Le produit réagit en présence de matières oxydantes.

10.4- Conditions à éviter

Eviter le contact avec les matières incompatibles. Eviter les fortes températures.

10.5- Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6- Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux : Oxydes de phosphore

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

TOXICITE AIGUE

DL₅₀ orale : >5000 mg s.a./kg p.c. (potassium phosphonates)

DL₅₀ cutané : >4000 mg s.a./kg p.c. (potassium phosphonates)

CL₅₀ inhalation : > 5.05 s.a. mg/L air (potassium phosphonates)

Irritation oculaire : Non irritant

Irritation cutanée : Non irritant

Sensibilisation : Non sensibilisant

DONNEES CANCERIGENES :

Pas de potentiel cancérigène

DONNEES MUTAGENES :

Pas de potentiel mutagène.

TOXICITE SUR LA REPRODUCTION :

Aucun effet tératogène.

Version n° : 5

Annule et remplace la version n° : 4

Date de mise à jour : 09/10/2021

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

Toxicité sur les oiseaux :

DL₅₀ : >2250 mg acide phosphonique /kg p.c.

Toxicité aquatique

Poisson (Truite arc-en-ciel): CL₅₀: >118 mg acide phosphonique /L

Daphnie : CE₅₀ : >118 mg acide phosphonique /L

Toxicité sur les insectes :

Abeille :

DL₅₀ (oral) : >145 µg Phosphonates de Potassium/abeille (>50.34 µg acide phosphonique/abeille)

DL₅₀ (contact) : >207 µg Phosphonates de Potassium/abeille (> 71.87 µg acide phosphonique/abeille)

12.2- Persistance et dégradabilité

Persistance moyenne à élevée.

DT₅₀ : 88-196 jours (20°C/pF2)

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Acide Phosphonique n'est pas considéré bioaccumulable (log Pow <3)

12.4- Mobilité dans le sol

Faible mobilité

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles

12.6- Propriétés perturbant le système endocrinien

Données non disponibles.

12.7- Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste connu à ce jour.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon (rinçage manuel à 3 reprises en agitant pendant 30s le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique pendant 30s minimum), en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre collecte organisée. Réemploi de l'emballage interdit.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1- Numéro ONU ou numéro d'identification

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.2- Désignation officielle de transport de l'ONU

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.3- Classe(s) de danger pour le transport

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.4- Groupe d'emballage

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.5- Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

Consulter également les sections 7 et 8.

Version n° : 5

Annule et remplace la version n° : 4

Date de mise à jour : 09/10/2021

14.7- Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non concerné.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1- Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Nomenclature des Installations Classées (France) :

N° I.C.P.E. : Non classé

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

La substance active contenue dans ce produit est exemptée d'évaluation sur la sécurité chimique.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Abréviations :

CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage

DL₅₀: Dose létale 50%

CL₅₀: Concentration létale 50%

CE₅₀: Concentration efficace 50%

PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique

VPvB: Very Persistent, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)

Détails des modifications depuis la dernière édition :

Section 11 : Mise à jour des données toxicologiques

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.

Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.